



Les jeunes ruraux au Maroc entre aspirations et exclusion. Revue bibliographique des publications en sciences sociales en ce premier quart du 21ème siècle

Noureddine Bahri^{1,2}, Mustapha Merizak¹, Thierry Desrues³, Abderrahim Bentaïbi²

¹ Ecole doctorale STEP (Sociétés, Territoires, Environnement et Pratiques), Université Moulay Ismail, Meknès ; ² Centre Régional de la Recherche Agronomique - INRA, Meknès; ³ Institut des Etudes Sociales Avancées – Conseil de Recherche Espagnol (ESA-CSIC), Cordoue.

Contact : noureddine.bahri@inra.ma

Résumé

Depuis les travaux de Paul Pascon réalisés durant les années soixante du siècle écoulé, les jeunes ruraux marocains sont longtemps restés à la marge de l'intérêt des chercheurs en sciences sociales. Cet objet de recherche a toutefois acquis un intérêt plus prononcé en début du 21ème siècle en concomitance avec la primauté accordée par des organisations de la coopération internationale aux jeunes en général et aux jeunes ruraux en particulier. L'objectif visé est de capitaliser sur le potentiel des jeunes générations pour impulser une nouvelle dynamique au processus endogène de développement dans les pays en voie de développement. Ledit intérêt s'est aussi trouvé accentué par l'émergence sur la scène du développement local en milieu rural, durant les années 90, de nouveaux acteurs à dominance juvénile, que sont les associations et coopératives. Les événements du « Printemps arabe » sont de même intervenus en 2011 pour mettre en exergue non seulement les aspirations des jeunes pour un avenir meilleur, mais aussi la position de premier plan des acteurs.trice.s associatif.ve.s dans le domaine de l'encadrement et de la mobilisation citoyenne. Plusieurs études et publications sont alors venues caractériser et délimiter la notion de jeunesse porteuses de grandes aspirations confrontées à des logiques d'exclusion, quand d'autres se sont proposées de cerner et analyser les différentes facettes du rapport des jeunes ruraux au développement local, à l'action collective, à l'émigration et aussi à la participation politique. Ce texte se propose de faire une synthèse des principales productions scientifiques publiées dans ce cadre et de faciliter l'accès à cette riche littérature en vue d'une meilleure capitalisation de ce patrimoine par les études futures.

Mots clés : Jeunes ruraux – Actions collective – Développement local

Introduction

En 1999, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé le 12 août de chaque année, Journée Internationale de la Jeunesse dans l'objectif « d'attirer l'attention de la communauté internationale sur les problèmes de la jeunesse et célébrer le potentiel des jeunes en tant que partenaires dans la société »¹. Une décennie après cette initiative, la région Moyen Orient Afrique du Nord (MENA) a été le siège en 2011 de contestations et mobilisations juvéniles portant des revendications sociales et politiques, communément connues sous le nom de « Printemps arabe » (Matteudi et al., 2023 ; Desrues et al., 2022 ; Rachik, 2016 ; Zerhouni et Akesbi, A, 2016).

Au Maroc, des recherches en sciences sociales ont alors vu le jour avec la promotion des travaux s'intéressant à ce thème fertile en termes de rapports aux multiples dynamiques sociales. Les deux dernières décennies ont en effet enregistré une prolifération de travaux de recherche et de publications scientifiques centrées sur la jeunesse et notamment sur les notions de « Jeunes ruraux », d'« Action collective » et d'« Emigration » tout en les ramenant au concept transverse du « Développement local » au Maroc.

Jeunes, entre délimitations statistique et sociologique

Aborder la notion de « jeune » se heurte de prime à bord à une problématique de définition. Selon les projections

démographiques officielles (HCP, 2023), les jeunes de 15 à 24 ans constituaient en 2022 près de 16% de la population marocaine et les marocain.e.s âgé.e.s de 15 à 40 ans en représentaient 39,46%. Compte tenu d'un taux d'urbanisation de 63% (HCP, 2023), l'effectif des ruraux de cette dernière tranche d'âge dépasserait les 5 millions de personnes, soit 14% de la population marocaine totale.

Les jeunes représentent une catégorie aux contours sociaux indéfinis (Zerhouni, 2019). Une délimitation statistique de la jeunesse serait ainsi à préciser et à compléter afin de permettre au concept de saisir pleinement les différentes dimensions sociales en jeu. En effet, « les coupures, soit en classes d'âge, soit en générations, sont tout à fait variables et sont un enjeu de manipulation...la jeunesse et la vieillesse ne sont pas des données mais sont construits socialement, dans la lutte entre les jeunes et les vieux » (Bourdieu, 1978).

Être jeune revient en fait à s'identifier à une position relationnelle socialement et culturellement, vis-à-vis d'autres générations et « par rapport à l'accès à des attributs et ressources qui confèrent une compétence sociale et un pouvoir ; prise de parole » (Chauveau, 2005). C'est la société qui fixe les modalités et le calendrier de passage d'un âge à un autre, et ce sont ces mêmes modalités qui attribuent des rôles sociaux à chaque catégorie d'âge. Dès lors, la jeunesse est considérée comme une transition ou un passage à l'âge adulte (Zerhouni, 2019) et être jeune revient à vivre une phase de préparation à « l'exercice des rôles professionnels, familiaux mais aussi citoyens conformes à l'âge adulte » (Roudet, 2012).

Les jeunes ruraux au Maroc, même quand ils sont d'un âge assez avancé, se réclament eux-mêmes de la jeunesse, particulièrement quand ils vivent au sein de l'exploitation familiale gérée par leurs géniteurs (Kadiri et Errahj, 2015) qui accaparent le pouvoir de

¹ NU. (2022). Journée internationale de la jeunesse : 12 août. [En ligne], URL : <https://www.un.org/fr/observances/youth-day>, consulté le 25/11/2022.

décision sur le foncier et sur sa gestion et réduisent l'ambition de leurs enfants à plus d'autonomie et d'individuation (Faysse et al., 2015). La notion de jeune est ainsi étendue dans plusieurs études sociologiques aux personnes qui résident à la campagne, impliquées directement ou indirectement dans l'activité agricole et qui s'identifient individuellement et socialement comme étant jeunes (Amichi et al., 2015 ; Bouzidi et al., 2015a ; Bouzidi et al., 2015b ; Kadiri et Errahj, 2015 ; Zerhouni, 2019).

Jeunes ruraux au Maroc en quête d'affirmation sociale

La Commission spéciale pour le nouveau modèle de développement relève dans son Rapport Général que les disparités sociales de genre et de territorialité pénalisent le développement du Maroc (CSMD, 2021). Il y est notamment noté que les inégalités sociales se maintiennent à un niveau élevé, dans un contexte de faible mobilité sociale, de déficit d'inclusion de certaines catégories de la population, et de protection sociale encore à ses débuts. « Des franges importantes de la population, notamment les femmes et les jeunes, souffrent de faible participation et de marginalisation faute d'accès à des opportunités d'autonomisation et d'accompagnement » (CSMD, 2021, p.32).

Le niveau de pauvreté absolue et de vulnérabilité, davantage concentré en zones rurales, a été marqué par une tendance générale à la baisse durant la période 2001-2014 (HCP et Banque Mondiale, 2017). La situation est malheureusement devenue alarmante sous le double effet de la Pandémie du Covid19 et de l'inflation des années 2020-22 avec une baisse du niveau de vie par personne en zone rurale de 8,9% (contre 6,6% en milieu urbain) faisant basculer davantage

de personnes dans la pauvreté et la vulnérabilité (HCP, 2023).

Les ruraux demeurent généralement plus touchés par ce phénomène de paupérisation avec une tendance à la hausse du « Taux de pauvreté absolue et de vulnérabilité » qui est drastiquement passé de 11,9% en 2019 à 17,4% en 2021 (HCP, 2023). Les jeunes et les femmes ruraux, qui comptent parmi les franges de population les plus vulnérables, demeurent doublement affectés. L'effectif national des NEETs (jeunes ni en emploi, ni en éducation, ni en formation) a atteint un niveau alarmant, soit 4,3 millions de jeunes âgés entre 15 et 34 ans (CSMD, 2021). Les NEETs ruraux, qui en constituent 32% (HCP, 2023), se trouvent à ce niveau les moins pourvus puisque (HCP, 2017) : (i) 18,4% des jeunes résidant en milieu rural ne disposent d'aucun niveau d'instruction contre 4,3% en milieu urbain, (ii) 11,8% des jeunes campagnards ont le niveau du secondaire qualifiant contre près du tiers des jeunes citadins, et (iii) seuls 3,7% parmi les jeunes ruraux ont atteint le supérieur contre 14,3% parmi les jeunes urbains.

Durant les deux années Covid19 (2019 et 2020), le taux du chômage a enregistré une hausse aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain (HCP, 2020). Encore faut-il compter avec le sous-emploi qui concerne de larges franges de jeunes ruraux qui travaillent en tant qu'aides familiaux non rémunéré-e-s ou en tant qu'ouvrier-ère-s saisonnier-ère-s, sachant que l'emploi non rémunéré concerne 40% de l'emploi en milieu rural et touche 74% des femmes actives et 68% des jeunes de moins de 25 ans (OMT, 2014).

Les femmes rurales se trouvent davantage exposées à la pauvreté (Gillot, 2017) en raison notamment d'entraves de genre spécialement accentuées en milieu rural (Najjar, 2021). Leur taux d'activité amoindri par les statistiques officielles à 7,5%, contre 54,2% pour les

hommes (HCP, RGPH 2014), trouve son explication dans la non-reconnaissance du travail féminin, la sous-déclaration en tant qu'agricultrices indépendantes ou en tant que travailleuses non rémunérées dans l'exploitation familiale et aussi dans la non-déclaration des travailleuses dans les entreprises agricoles (Gillot, 2017).

L'accès des jeunes femmes rurales aux droits fondamentaux, à la santé, à l'éducation et au travail rémunéré reste souvent limité (Ziani et Bouzidi, 2017). Les normes sociales discriminatoires du genre les dissuadent de s'intéresser à l'agriculture en tant que carrière future de promotion sociale (Elias et al., 2018). Leurs aspirations se cristallisent ainsi en dehors du secteur primaire (Amichi et al., 2015). Elles ambitionnent à davantage d'autonomie financière, mêmes quand elles sont mariées, et penchent vers le développement d'activités valorisantes en marge de l'agriculture comme la pâtisserie, la couture et autre (Bossenbroek et Kadiri, 2015).

Le mariage représente pour plusieurs jeunes femmes rurales une occasion d'accéder à un meilleur statut social permettant un changement du mode de vie et une libération du contrôle familial (Ftouhi et al., 2015). Plusieurs jeunes femmes rurales saisissent en l'occurrence l'intérêt marqué des programmes et mécanismes nationaux et internationaux de développement pour intégrer des associations et coopératives qui constituent un instrument favorable à leur promotion économique et sociale (Lebdaoui, 2021).

Le rural est cependant le théâtre de fortes mutations sous l'effet de plusieurs facteurs dont particulièrement les dynamiques agraires et le recours à de nouvelles technologies agricoles (irrigation, nouvelles cultures...) en plus des effets de l'ouverture à la mondialisation à travers la généralisation de l'utilisation des nouvelles technologies de

l'information et de la communication (Bossenbroek et Kadiri, 2015). En effet, selon l'ANRT², l'utilisation des Smartphones est pratiquement généralisée au Maroc avec 49,47 millions de connexions mobiles en décembre 2021 ajouté à un taux élevé (93,84%) de pénétration de l'Internet couvrant aussi bien les zones rurales comme urbaines.

Les jeunes se trouvent ainsi interpellés par ces changements et cherchent à identifier et promouvoir de nouvelles activités mais aussi à se forger de nouvelles identités (Bossenbroek et Kadiri, 2015). Ils disposent à cet effet d'un important potentiel pour le développement agricole et rural (Faysse et al., 2015) : ils sont mieux instruits, tendent à adopter de nouveaux modes de production et des innovations techniques et sociales, et sont ouverts à une nouvelle gouvernance visant un développement durable prenant en compte les effets de la surexploitation et de la pollution. Les jeunes présentent de réelles opportunités de transformation du rural en le configurant en espace fluides « où les identités et les espaces ne sont pas exclusifs ; l'urbain fusionne avec le rural et l'identité du fellah fusionne avec celle de l'entrepreneur » (Bossenbroek et Kadiri, 2015, p. 48).

Cependant, les jeunes des zones rurales défavorisées et montagneuses tout précisément se heurtent à une exigüité d'options d'amélioration de leur niveau de vie et de facilitation de leur insertion socioprofessionnelle ; leurs stratégies de vie s'articulent essentiellement autour de deux principales alternatives : les études et l'emploi agricole (Bahri et al., 2019). L'accès à un revenu demeure en effet la condition première de réussite d'un projet de vie pour les jeunes ruraux (Bouzidi et al., 2015a) qui se

² Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications.

définissent par une aspiration à faire l'agriculture, mais autrement et en opposition à l'agriculture traditionnelle de leurs parents (Amichi et al., 2015), une agriculture moderne et innovante (Faysse et al., 2015) qui leur garantit un revenu décent et aussi le confort de la vie citadine (Amichi et al., 2015).

En plus de leur manque d'accès aux ressources productives (terre, eau, capital), les jeunes ruraux sont confrontés aux rapports familiaux hiérarchiques dominants au sein des familles élargies qui consacrent l'autorité du père ou à défaut du fils aîné. En effet, et contrairement à toute attente, la structure complexe (élargie) de la famille rurale semble perdurer : elle constituait 45,6% des familles rurales en 2014 alors qu'elle ne représentait que 33,1% en 2004 (HCP, 2023). Le statut social de la frange juvénile demeure ainsi peu favorable : manque d'emploi, autonomie réduite et marginalité par rapport aux organisations communautaires et aux mécanismes d'aide au développement (Bouzidi et al., 2015b).

De même, l'esprit d'entreprendre peine à trouver sa place chez cette jeunesse confrontée à plusieurs contraintes dont la difficulté d'accès au capital foncier accaparé par les parents, au financement et à la formation en entrepreneuriat (Bouichou et al., 2019 ; Bouichou et al., 2021). Ils sont souvent exclus des initiatives publiques de développement agricole et humains qui s'adressent aux chefs d'exploitations, propriétaires du foncier, mettant les jeunes en situation d'invisibilité et générant chez eux un sentiment d'exclusion, de *Hogra*³ (Faysse et al., 2015).

³ *Hogra* peut avoir différents sens en fonction du contexte, entre autres ceux de : humiliation, dévaluation systématique, oppression, mépris, injustice, humiliation assortis de cynisme lynchage, etc. Son antonyme est dignité (Source : Wikipédia)

Les jeunes ruraux en quête d'autonomie, d'affirmation sociale et de pleine citoyenneté, sont convaincus que le rural recèle de réelles opportunités économiques (Faysse et al., 2015 ; Amichi et al., 2015), aspirant à s'engager dans des formations intensives pour investir l'agriculture moderne (Elias et al., 2018). Ils sont amenés à user de stratégies innovantes et de contournement (Amichi et al., 2015) pour s'affranchir des différentes contraintes, s'aménager un meilleur positionnement au sein de leurs communautés et s'installer en tant qu'agriculteurs afin de bénéficier d'un plus large espace de liberté, de marge de manœuvre et d'opportunités de nouveaux rapports familiaux (Bouzidi et al., 2015b).

Ils optent en fait pour l'accès au savoir via l'éducation, l'accès à l'information par des réseaux sociaux et l'accès aux ressources productives par des arrangements informels (Amichi et al., 2015). Concrètement, plusieurs jeunes ruraux adoptent le chemin de (i) l'introduction d'innovations techniques (cultures à haute plus-value, techniques modernes d'irrigation...), (ii) de la conception de projet agricole en négociant un financement public pour revendiquer un accès direct ou indirect au foncier, et (iii) de positionnement en tant que leaders du développement rural à travers l'engagement dans l'action collective associative ou coopérative (Bouzidi et al., 2015b).

Ils mobilisent à cette fin des ressources techniques (expertise acquise à travers la formation et l'expérience), des ressources sociales à travers des réseaux d'experts (conseillers, commerciaux...) ou des contacts socio-administratifs, et l'implémentation d'organisations civiles d'action collective ou le déploiement de capacités de négociation avec les acteurs publics (Bouzidi et al., 2015b ; Amichi et al., 2015).

Jeunes ruraux, émigration et développement

Le développement humain et socio-économique des territoires ruraux ne saurait être convenablement appréhendé sans prendre en considération les aspects afférents à la mobilité des populations rurales en général et des jeunes ruraux en particulier. En effet, les deux formes prépondérantes de mobilité à savoir l'émigration internationale et l'exode rural à l'échelle nationale deviennent une importante voie d'autonomie et d'émancipation des femmes et des jeunes (Mahdi, 2009).

Concernés aussi bien par la migration interne (l'exode rural) que par l'immigration internationale, les territoires ruraux se trouvent être des espaces migratoires par excellence. Certaines zones rurales dont en particulier les zones de montagne du centre et du sud du Maroc ont en effet été les premières concernées par le phénomène migratoire de années 60-70 du siècle passé à destination de la France et de la Belgique en particulier. Il s'agissait à cette époque d'émigration de main d'œuvre masculine et sans qualification professionnelle mais fortement attachée à la famille et au pays (Berriane, 2009). Ce sont ces pionniers, qui profitant de la politique de regroupement familial, seront à l'origine dans les années 80 de l'intensification et de la modification de la structure de l'émigration marocaine en Europe à travers sa féminisation et son rajeunissement.

Outre cette émigration officielle intervenue sur demande de main d'œuvre des pays occidentaux, et sous l'effet de la politique de repli et de fermeture des frontières européennes, les années 90 vont enregistrer l'émergence de l'émigration clandestine ; « Lahrig » en arabe dialectal, « terme

ambivalent signifiant à la fois braver l'interdit et brûler ses pièces d'identité » (Khachani, 2004, p. 22). Ce terme occupera ensuite une place de choix dans l'analyse du phénomène migratoire (Belguendouz, 2010).

Plusieurs facteurs limitants, dont essentiellement le chômage et les profils non adaptés au marché, se dressent devant les aspirations des jeunes à la vie décente : éducation, emploi, revenu, foyer, biens de consommation, etc. La mobilité des jeunes actifs ruraux se présente dans ce contexte comme une alternative aux conditions difficiles de l'emploi rural, mais aussi un facteur d'émancipation et de reconnaissance sociale (Ftouhi et al., 2015). Cependant, l'effet des facteurs sociaux, culturels et politiques sur la décision d'immigrer ne peut être occulté surtout pour les jeunes ruraux qui aspirent à un mode de vie urbain (Castagnone et Termine, 2018). Les métiers de l'agriculture et les activités du secteur rural ne produisent plus aucun attrait sur plusieurs franges de jeunes qui les trouvent « dégoûtants » sans pour autant disposer de compétences et de ressources pour investir d'autres secteurs d'activité (Harrami et Mahdi, 2008). La mobilité donnant accès à un revenu et à de nouvelles compétences (Ftouhi et al., 2015), les jeunes sont davantage attirés par les opportunités économiques et d'épanouissement socioculturel offertes par les pays occidentaux et désirent imiter le succès rencontré par d'autres migrants (Castagnone et Termine, 2018).

La mobilité des femmes rurales est souvent limitée et mal perçue et fait l'objet de compromis et d'arrangements (Dammame, 2009). Ce sont en fait elles qui paient la facture dans un contexte d'accroissement de l'émigration des hommes. Elles se trouvent en effet acculées à s'acquitter de davantage de tâches et à gérer un calendrier journalier surchargé (Baada, 2020 ; Najjar, 2021).

Emigrer dans l'imaginaire de la jeunesse marocaine serait synonyme de délivrance (Khachani, 2004) et nombreux sont ceux et celles qui rêvent de l'Eldorado européen où la réussite sociale serait à portée de tou.te.s ; en témoigne l'image renvoyée par l'émigré de retour au pays pendant les vacances annuelles, surtout que celui-ci affiche son meilleur visage durant ces visites récurrentes. L'influence des Marocains Résidents à l'Etranger (MRE) en matière de prise de décision d'émigrer est ainsi importante pour 70,2% des enquêtés (Alami, 2008).

« Le rôle de ces migrants ne se limite pas uniquement à alimenter l'imaginaire local à propos de l'Europe, mais aussi de servir de facilitateur de mobilité pour les nouveaux candidats » (Harrami et Mahdi, 2008, p. 5) et d'encouragement à des départs définitifs des jeunes (Mahdi, 2009). L'émigration internationale des ruraux est en effet une stratégie familiale de diversification du revenu (Castagnone et Termine, 2018). Le projet d'émigration est généralement conçu et financé par la famille au profit de l'un de ses membres qui, une fois établi en terre d'accueil, aide financièrement et prend en charge un ou d'autres projets d'émigration d'autres membres de sa famille (Harrami et Mahdi, 2008).

Les émigrés en situation régulière contribuent aussi, à travers des transferts de fonds, à aider leurs familles et à réaliser des investissements dans différents secteurs économiques. Sans ces transferts, plus de 30.000 ménages marocains auraient été comptés parmi les couches pauvres (Chaabita, 2019). Selon une étude du HCP (2020b), seulement 2,9% de MRE ont réalisé des projets d'investissement au Maroc, avec une forte concentration dans les secteurs de l'immobilier (40,7%), l'agriculture (19%) et la construction (16,6%). 96,4% des transferts des MRE sont destinés à l'aide familiale et bénéficient à près de 16% de

la population marocaine. Les fonds destinés à l'investissement visent l'amélioration du cadre et de la qualité de vie de la famille (Mahdi, 2009) et concernent en priorité l'acquisition de logements, généralement en ville, et le soutien et la modernisation de l'agriculture familiale (Ftouhi et al., 2015) sachant que les immigrants émanant de zones rurales transfèrent une part relativement plus grande de leurs revenus (Chaabita, 2019 ; Castagnone et Termine, 2018).

Il faudrait aussi prendre en considération le capital humain acquis par les migrants dans les pays de destination qui peut être réinvesti dans le pays d'origine (Benhaddad et Hammouda, 2015) comptant sur la légitimité « socio-culturelle » des migrants pour transmettre leurs savoirs et leurs compétences (Bourron et Ould Aoudia, 2013) mais aussi sur leur profond attachement au pays d'origine (Merizak, 2018).

La dynamique migratoire est ainsi un facteur de reproduction sociale grâce à ses retombées économiques évidentes, mais est aussi, avec la même force, un facteur de changement social en induisant de nouveaux acteurs sur la scène sociale et en insufflant de nouveaux sens aux valeurs sociales. Ces nouveaux sens se propagent et sont de plus en plus acceptés et intégrés et trouvent place dans l'imaginaire collectif en (re)construction (Harrami et Mahdi, 2006). L'enquête de terrain conduite en 2005 dans le Tadla a ainsi établi une réelle évolution inter-générationnelle des conceptions et valeurs (Harrami et Mahdi, 2006) :

- Le patrimoine foncier chargé affectivement pour les plus vieux, devient, pour les plus jeunes (émigrés ou candidats à l'émigration), un simple capital à fructifier.
- Le travail agricole respectueusement assumé par la génération des parents et grands-parents, ne provoque que répulsion et dégoût pour les jeunes (émigrés ou

candidats à l'émigration) qui sont convaincus que c'est un travail pour simple métayer, eux qui aspirent à la vie d'agriculteurs-patrons installés en ville.

- La richesse, au sens de la réussite économique, n'est plus mesurée en rapport avec la propriété foncière ou de têtes de bétails mais plutôt appréciée par rapport au signes exhibés ; voiture de marque, dépenses, cadeaux, invitations...
- Le statut social de la femme se trouve reconsidéré sous l'effet des opportunités de mobilité sociale, de travail et d'accès aux ressources permises par la féminisation de l'émigration et aussi par les mariages mixtes entre émigré et non musulmane et entre émigrée et converti à l'islam.
- La solidarité familiale que vient renforcer l'émigration, adoptée en tant que stratégie de diversification des revenus, s'étend aussi aux nouvelles formes de l'action associative pour le développement.

Jeunes ruraux, action collective et participation sociale

Au lendemain du Plan d'ajustement structurel des années 80 du siècle dernier qui a permis de restaurer certains équilibres économiques du Maroc comme dans d'autres pays en développement, des organisations internationales ont reconnu que « la croissance ne conduit pas automatiquement au développement humain durable et à l'élimination de la pauvreté » (UNDP, 1997). Aussi de nouveaux concepts tels l'empowerment ont-ils accaparé l'intérêt dans la mesure où ils renvoient à la volonté de faire participer la société civile aux processus de décision comme critère immuable de la « bonne gouvernance » (Baron et Hattab-Christmann, 2005). Un climat favorable à

l'épanouissement des organisations de la société civile parrainé par plusieurs acteurs de la coopération pour le développement (Bossenbroek et Kadiri, 2015) a été consolidé, à partir de la moitié des années 90, par une ouverture de l'Etat marocain sur un nouveau mode de gouvernance prenant en considération les demandes socio-politiques de la société civile et l'élargissement des libertés individuelles (Mahdi, 2009).

L'effet incitatif des financements internationaux, le désengagement de l'Etat, l'affaiblissement des organisations politiques et la promotion publique par le haut de l'action collective sont autant de facteurs qui ont contribué à l'essor des associations au Maroc (Berriane et Aderghal, 2014). Plusieurs associations de développement local et démocratique ont alors vu le jour dans différentes régions et notamment en zones rurales où se sont multipliées les associations villageoises (Benidir, 2015). Ces organisations de la société civiles se sont désormais imposées comme outils importants, et largement convoités, d'implication des populations rurales en général, et des jeunes ruraux instruits en particulier, dans les processus locaux de développement (Bahri et al., 2019).

La création des organisations civiles locales d'appui au développement en milieu rural défavorisé (associations, coopératives et groupements locaux d'intérêt) est généralement motivée par des préoccupations liées au désenclavement et à la lutte contre la pauvreté (Mahdi, 2009). Grâce au leadership de jeunes diplômés universitaires, ces organisations se positionnent en institutions locales capable d'assimiler les méthodes de recueil de la demande sociale et de sa transformation en initiatives de production de produits et services (Bahri et al., 2019). Ces organisations sont porteuses d'initiatives qui suppléent aux déficiences de l'Etat et qui

servent de modèle pour les politiques publiques en implémentant des initiatives locales aptes à être reproduites aux niveaux régional et national (Matteudi et al., 2023).

L'INDH⁴ a contribué depuis son lancement en 2005 à propulser les organisations civiles des jeunes ruraux (associations et coopératives) au rang d'acteurs notoires du développement local eu égard au large crédit dont elles disposent aussi bien auprès des populations locales qu'auprès des différents organismes publics de développement sectoriel qui comptent sur leur aptitude à jouer un rôle intégrateur pour les différentes interventions de développement (Benidir, 2015).

On se retrouve ici dans une configuration de courtage⁵ local de développement (Benidir, 2015 ; Bekkari, 2016) d'autant plus que les ONG font du partenariat un outil stratégique d'action et de développement qui leur permet de compenser la faiblesse de leurs ressources financières et humaines et de contribuer à la mise en œuvre de projets d'amélioration des conditions de vie des populations défavorisées, de renforcement des infrastructures défaillantes tout en œuvrant pour la qualification des populations rurales et la valorisation du patrimoine naturel, agricole et culturel (Mahdi, 2009). L'activisme associatif, à travers tout particulièrement la promotion des activités génératrices de revenu (AGR) contribue aussi à l'inclusion

⁴ Initiative Nationale de Développement Humain : mécanisme public intégré de soutien au développement local et à la lutte contre la précarité et la pauvreté lancé en 2005 par le Roi du Maroc.

⁵ Le courtage en développement local se réfère à la fonction d'intermédiation associative entre institutions de développement pour drainer des projets au profit des populations locales (arène locale). Cette fonction exige des capacités techniques et communicationnelles que peuvent mettre à disposition les associations de courtage (Benidir, 2015).

économique des pauvres par le marché comme il offre de nouvelles opportunités d'emploi, intérimaire ou permanent, dans le secteur social pour les jeunes ruraux instruits en l'occurrence (Bono, 2010).

Outre ces aspects, la promotion de l'action associative par l'Etat relève aussi d'un nouveau mode de gouvernance (Mahdi, 2009), d'une normalisation sociale et politique avec les acteurs de la société civile en conformité avec la logique néolibérale prônant la participation citoyenne et la diffusion de règles procédurales et de comportements permettant à chacun de (s'auto)sortir de sa situation de pauvreté (Bono, 2010). La promotion de la mobilisation des jeunes marocains au profit de l'action associative se trouve être, en fait, une importante alternative palliant leur manque de participation électorale et à l'action partisane (Zerhouni, 2017).

L'activisme associatif apparaît donc comme un espace de socialisation et d'autodiscipline en lieu et place des modalités caduques de coercition politique (Bono, 2010), il place les jeunes au cœur d'un nouveau contrat social (Houdret et al., 2017 ; Aït Mous et Kadiri, 2021). C'est en fait un mode important de la participation politique des jeunes marocains qui expriment une confiance très limitée dans les partis politiques⁶ et qui optent davantage pour le travail associatif (Zerhouni, 2019) en tant que façon de faire « la politique à la base » (Zerhouni, 2016). La participation aux organisations de la société civile, quand elle est spontanée, est en effet classée côte à côte avec l'adhésion aux partis politiques, parmi les

⁶ 13% des jeunes ont confiance dans les partis politiques contre 38% dans les associations (Zerhouni, 2019).

modes classiques de participation politique (Albrecht, 2008)⁷.

Les associations de développement rural travaillent sur un double registre d'interaction avec les institutions de gouvernance locale (Mahdi, 2009 ; Kadiri, 2020) : elles entretiennent des rapports de bonne coopération avec les autorités locales comme avec les institutions locales traditionnelles (*jmaâ*) en inventant un compromis opérationnel entre tradition et modernité, mais ne manquent pas d'attiser la méfiance des élus qui les considèrent comme leurs concurrents sur les scènes du développement et de la politique locale.

Les associations réussissent souvent, dans la pratique, à trouver la bonne mixture entre « tradition » et « modernité » se basant sur une crédibilité de l'action de proximité et de la réalisation de projets concrets (Mahdi, 2009). Toutefois, les organisations d'action collectives, en cherchant la professionnalisation de leurs modes d'intervention, courent le risque de reproduire un modèle bureaucratique et administratif (Benidir, 2015)

L'action collective organisée en associations ou en coopératives, constitue une forme d'intégration des femmes dans les différentes activités socio-économiques, particulièrement au niveau rural (Azenfar et al., 2019) en ce qu'elle accorde la priorité à l'inclusion des femmes locales dans les activités économiques par rapport aux objectifs financiers (Dias Pereira, 2018). Cependant la mixité de telles organisations constitue une contrainte à cette même participation à cause des normes sociales discriminantes vis-à-vis

des femmes (Berriane, 2013). Aussi, les femmes activistes associatives adoptent-elles une stratégie de légitimation qui consiste en le rapprochement de l'association de l'institution familiale en ramenant et intégrant des membres de la famille (mari, frère...) dans l'association et en faisant de l'association « une grande famille » (Berriane, 2013).

Les associations sont toutefois, dans plusieurs expériences, des organisations où prédomine une division sexuée du travail et l'action associative un mode de reproduction des inégalités du genre à travers la transposition de la domination masculine qui s'exprime dans la répartition inégalitaire des rôles (Berriane, 2013). Les femmes se retrouvent, dans ces cas de figure, exclues des postes de responsabilités et à s'occuper de tâches secondaires, non rémunérées et contraignantes (Ziani et Bouzidi, 2017).

Les femmes rurales sont aussi présentes au sein des coopératives mixtes, construites sur une base de liens familiaux (Mahdi, 2009). Ce type de coopératives qui conserve la suprématie symbolique traditionnelle du père et du fils réduit la portée émancipatrice du travail coopératif et fait perdurer les relations de domination du genre (Lebdaoui, 2021) en attribuant aux femmes des tâches opérationnelles requérant les mêmes compétences que le travail domestique (Gillot, 2017).

⁷ Les deux autres modes de participation politique énumérés par Albrecht sont : la participation mobilisée par l'Etat et la participation à travers les réseaux sociaux informels.



Projet d'appui à des jeunes leaders en zone de montagne

Plusieurs fondateurs de coopératives et d'associations intègrent des femmes, généralement membres de la famille, dans leurs organisations en tant que stratégie de camouflage (Lebdaoui, 2021). Telle stratégie est adoptée dans le but de capter les financements et appuis octroyés par les dispositifs nationaux et internationaux d'aide au développement qui adoptent une discrimination positive du genre visant l'encouragement de la participation féminine (Gillot, 2017). Cette manière de s'accommoder de la question du genre sous forme d'une instrumentalisation croisée peut toutefois s'avérer bénéfique pour un objectif de renforcement des capacités économiques des femmes rurales (Gillot, 2017). Ces dernières affichent d'ailleurs une préférence marquée pour les coopératives féminines qui bénéficient d'un appui substantiel des mécanismes et programmes nationaux et internationaux (Azenfar et al., 2019).

Les coopératives se positionnent ainsi en instrument efficace d'inclusion de la femme

rurale dans la vie active (Lebdaoui, 2021) en ce qu'elles constituent des opportunités d'accès au revenu pour les coopérantes tout en leur permettant de passer outre l'une des principales contraintes à leur participation sociale qui réside dans la concurrence entre le temps associatif et celui consacré à la famille (Berriane et Aderghal, 2014). Gillot (2017) précise que le travail coopératif à proximité de leurs foyers donne aux femmes rurales la possibilité de concilier tâches ménagères et engagement coopératif, et que ce dernier constitue par conséquent une surcharge substantielle du calendrier quotidien des femmes.

En plus de l'accès à un revenu, qui est la principale motivation des jeunes femmes des zones rurales vulnérables pour adhérer aux coopératives féminines, le travail coopératif leur procure une certaine autonomie et une meilleure reconnaissance sociale tout en les confortant dans leur rôle primordial de « bonnes mères » puisqu'elles mettent toujours en avant les besoins de leurs foyers et de leur

progéniture (Gillot, 2017). Le travail coopératif risque cependant de se retrouver handicapé par le caractère descendant des programmes et mécanismes publics qui acculent les coopérantes, considérées comme simples bénéficiaires, à des rapports d'assistanat qui freinent le renforcement des capacités des adhérentes (Benkhallouk, 2021).

Jeunes ruraux et leadership social

Un leader est reconnu pour ses capacités à impulser l'action collective ou à agir au nom du groupe pour son bénéfice (Goirand, 2014). Il est appréhendé comme toute personne légitimée pour ses capacités de mobilisation de son groupe et qui dispose au même temps de contacts avec des acteurs externes afin de trouver des solutions aux problèmes locaux (Kadiri et Errahj, 2015).

Le notable traditionnel est la forme coutumière de leadership rural soutenue pendant longtemps par le pouvoir central (Leveau, 1985). Ce leadership s'appuie sur une appartenance ethnique et lignagère dans la mobilisation politique (Tozy, 2009) et assoie sa légitimité sur une relation directe avec les agents de l'Etat (relations de pouvoir), sur une grande propriété foncière et des moyens financiers dont des ressources distribuées par l'Etat sous forme de subventions ou de rentes et sur des relations d'association et d'alliances avec la population (Kadiri et al., 2015).

L'espace associatif se révèle capacitant pour les jeunes activistes ruraux en ce qu'il est un espace d'apprentissage du leadership à travers les compétences de responsabilisation, de gestion de projet et d'équipe, de créativité,

de compréhension des structures organisationnelles, de résolution de problèmes, de gestion des conflits et de force de conviction (El Kadiri, 2021, p. 249). Le rôle des leaders associatifs ruraux est prépondérant dans tout le processus de mise en œuvre d'actions collectives organisées commençant par l'initiative de création de l'organisation d'appui au développement local ; association ou coopérative, et arrivant à la concrétisation de projets au profit de la population locale passant par la mobilisation sociale et des ressources (Bahri, 2007).

Le rural marocain, habitué au leadership de la notabilité traditionnelle, découvre avec le développement de l'action associative et coopérative de nouvelles formes de leadership de jeunes ruraux (Mahdi, 2009) instruits qui ont fait leurs preuves à travers leur expérience dans la gestion de l'action collective centrée sur des réponses à des besoins primaires pour la population (Kadiri, 2020). Les jeunes acquièrent une légitimité de leadership à travers l'expérience acquise en matière d'action collective organisée (Goirand, 2014 ; Benidir, 2015). C'est aussi ce que confirme l'étude de terrain menée dans le Moyen Sebou et à El Hajeb où 17 jeunes leaders sur les vingt étudiés sont d'abord passés par une ou plusieurs associations ou coopératives (Kadiri et al., 2015), assertion confortée par Benidir (2015) qui affirme que le courtage de développement est un chantier de la fabrique des élites rurales.

Les jeunes leaders mobilisent ainsi de nouvelles ressources dont principalement des compétences techniques (gestion d'un réseau d'irrigation par exemple), juridiques en matière de lois et réglementation en vigueur concernant l'action collective, managériales et linguistiques (Kadiri, 2020).



Atelier de formation de jeunes aux projets de développement

Les deux modes de leadership traditionnel et celui des jeunes activistes se retrouvent dans un rapport de concurrence sur « l'arène politique » (Benidir, 2015) d'autant plus que « la politique d'inclusion néolibérale revêt dans le cas marocain des traits spécifiques de l'exercice du pouvoir au Royaume : le déclassement des élus au profit des agents d'autorité, le remplacement de la logique du pacte social par celle de la contractualisation (projets) et la promotion de l'auto-emploi » (Bono, 2010, p. 43). La présence de plus en plus déterminante des jeunes associatifs sur les scènes⁸ rurales remet en question l'hégémonie des pouvoirs publics et des notables locaux qui marquent encore une forte présence (Kadiri, 2020). Pour faire face à cette concurrence et afin de préserver et de renforcer leur leadership politique, Les notables traditionnels choisissent de mettre à

niveau leurs modes d'action (Kadiri et al., 2015 ; Bendidir, 2015) :

- Soit en se proclamant des compétences techniques et managériales et en se frayant un accès direct à l'arène de l'action collective organisée au sein d'associations et/ou coopératives.
- Soit en se ralliant un ou des activistes associatifs ou coopératifs, jugeant que c'est dans l'intérêt de leur communauté de s'adjoindre une élite efficace, instruite et performante .

Les acteurs associatifs prennent généralement leurs distances avec la politique partisane et sont à la base d'une dynamique en dehors des structures sociales traditionnelles (Mahdi, 2009). Cela n'empêche toutefois que les organisations de l'action collective servent dans de nombreux cas comme tremplin des jeunes leaders vers le leadership politique (Kadiri et al., 2015). « Derrière les stratégies de neutralité se dissimulent (en effet) les premiers pas dans un processus de notabilisation » (Benidir, 2015, p. 125). La controverse entre associations de développement locale et Communes Rurales

⁸ On désigne ici tout espace physique, virtuel ou symbolique d'interaction entre acteurs sociaux dans des fins de coopération, de négociation, de confrontation...

renvoie à la question de mobilisation d'arguments en rapports avec le développement local et environnemental pour des fins de conservation, de contestation et de conquête du pouvoir politique local ou communal (Benidir, 2010).

Bono (2010) qui se réfère à la notion de « rétribution du militantisme » (Gaxie, 2011), observe que les jeunes activistes associatifs récoltent souvent un retour sur investissement en bénévolat au sein des associations et coopératives, en s'investissant dans une continuité de militantisme pour des causes socio-politiques défendues comme le droit des femmes, la culture amazighe, l'environnement, etc. D'ailleurs, l'intermédiation en développement est souvent un prolongement des actions militantes antérieures (Benidir, 2015).

Les activistes ont aussi l'opportunité d'accéder à un nouveau mode de succès social à travers (i) l'accès à une activité génératrice de revenu, (ii) le recrutement en tant qu'employé dans le social, ou (iii) la rémunération de l'expertise constituée dans le champ associatif et de développement à travers l'animation de formations ou la réalisation de consultations au profit de parties tierces (Bono, 2010). Dans l'arène locale, les jeunes leaders ont aussi l'opportunité de reconvertir leurs compétences non politiques (compétences managériales, de communication de de drainage de projets) en des capitaux politiques (Benidir, 2015) à travers, soit une stratégie d'évincement et de remplacement de la notabilité traditionnelle, ou tout au contraire une stratégie d'alliance et de cohabitation se faisant des alliés électoraux d'un notable.

Les ruraux sont généralement redevables à l'engagement des jeunes leaders des associations et des coopératives dans des actions localisées et identifiables à enjeux maîtrisables localement, cependant la Commune Rurale demeure, selon eux, un

espace réservé pour la notabilité traditionnelle (Kadiri et al., 2015). Le succès électoral limité de jeunes leaders serait imputable au fait que les ressources dont ils disposent et la nature de leurs liens avec les institutions de l'Etat ne correspondent pas aux attentes des électeurs vis-à-vis d'un responsable politique de haut niveau, tel qu'un président de Commune Rurale ou un parlementaire (Ftouhi et al., 2021).

Pour ce qui est des femmes rurales, la participation aux associations de développement local ainsi qu'aux actions génératrices de revenu appuyées par les mécanismes publics de développement (INDH, politique agricole...) leur confère, aux plus jeunes d'entre elles notamment, des rôles socio-économiques nouveaux et un accès à l'espace public (Mahdi, 2009) moyennant la transgression des frontières de genre (Ziani et Bouzidi, 2017). La division entre espace public et espace privé étant une construction sociale constamment renégociée (Bossenbroek et Kadiri, 2015), les femmes rurales s'impliquent dans l'action collective comme forme d'affranchissement des contraintes sociales, qui les confinent aux tâches domestiques, et aussi comme voie vers leur pleine autonomie traduite par un accès au revenu et aux ressources de production (autonomie financière) et par un accès au pouvoir (prise de parole, pouvoir de décision) (Ziani et Bouzidi, 2017).

L'accès aux postes de responsabilité demeure toutefois problématique pour les jeunes femmes rurales : l'enquête de terrain menée par Lebdaoui (2021) à Asrir (Sud-est Maroc) a relevé que l'écrasante majorité des coopératives considérées (45 sur 53) sont des coopératives familiales où les femmes quand elles sont menées à la présidence, ne jouent qu'un rôle de figurantes, le vrai leader se trouvant être le mari ou le fils (Lebdaoui, 2021). Elle en conclut que c'est au sein des

coopératives exclusivement féminines et non familiales que la femme rurale peut avoir l'opportunité d'accéder au leadership comptant sur sa formation (diplômée), sa disponibilité, son engagement et ses compétences communicationnelles et managériales (Lebdaoui, 2021).

Les formations prodiguées par les mécanismes publics en accompagnement des coopératives féminines permettent aux femmes leaders de renforcer leurs capacités techniques et managériales et d'enrichir de la sorte leurs sources de légitimité (Gillot, 2017 ; Ziani et Bouzidi, 2017). Si ces femmes sont rares à investir le champ politique, plusieurs d'entre elles, ambitionnant un meilleur avenir en termes de revenu, d'autonomie et de réalisation de soi, optent pour la capitalisation de leur expertise pour lancer un projet entrepreneurial personnel (Benkhallouk, 2021). Ne pouvant adresser les prêts bancaires pour raison d'éligibilité (manque de garanties) ou de taux d'intérêt trop élevés du microcrédit, elles ne comptent que sur leurs économies personnelles et aussi sur un appui financier familial. Elles capitalisent à ce stade sur les savoir-faire acquis au sein des organisations d'action collective, en matière de mobilisation de l'appui d'organismes de promotion de l'intégration économique des femmes (Benkhallouk, 2021).

Conclusion

La recherche en sciences sociales a réussi, en ce premier quart du 21ème siècle, à projeter un important éclairage sur les acteurs et les rapports sociaux inhérents au contexte rural marocain saisissant de la sorte une part considérable des mutations sociales qui s'y opèrent. La question de la participation des jeunes ruraux, femmes et hommes, a été centralement concernée par cet intérêt à

travers de multiples études de cas l'ayant traitée sous divers angles et notamment à travers les engagements de ces jeunes dans l'action collective pour le développement local.

La notion de jeune a été généralement saisie dans son acceptation la plus large en tant que concept sociologique complexe ne se référant pas au seul critère quantitatif de l'âge, et les études ont généralement cherché à montrer et caractériser le potentiel des jeunes ruraux, hommes et femmes, et à cerner leurs stratégies de vie.

L'émigration des jeunes est, pour sa part, concernée par de multiples recherches en tant qu'ambition juvénile mais aussi en tant que ressource et rapport au développement local et au changement social en zones rurales.

Plusieurs études ont en outre ambitionné de saisir le rapport de cette jeunesse rurale à la participation politique et notamment à l'action collective foisonnante et définitivement marquante du paysage institutionnel rural ainsi que de son développement socioéconomique et démocratique.

Les jeunes femmes et hommes leaders de l'actions collective organisée ont été au centre d'études, moins nombreuses, qui ont établi leurs statuts et rôles déterminants pour le développement local. Certains travaux se sont intéressés aux disparités de genre affectant la fonction de leadership.

Il demeure toutefois que les jeunes leaders des associations et coopératives, acteurs hors norme en contexte rural, n'ont généralement été étudiés que comme des « idéal-types » passant sous silence leur singularité et leur capacité à présider à des destinées spécifiques et à opérer des choix de vie personnels qui interagissent avec les éléments objectifs du contexte social de leurs communautés respectives. Il serait en effet très opportun de

décaler l'angle de l'analyse et d'aller en profondeur identifier et cerner l'apport de la construction personnelle et réflexive à la production de telles destinées et au dessin des contours de tels profils (de Singly, 2015) . Cette entreprise est d'autant plus d'actualité que la société moderne est devenue société des individus (Elias, 1991) où l'être individualisé - par opposition à l'être socialisé - occupe une place de plus en plus importante.

D'autres sentiers de recherche restent aussi à prospecter dont le rapport de la jeunesse rurale engagée dans l'action collective à l'impulsion de nouvelles valeurs et pratiques et leurs rapports à l'adoption et à la diffusion d'innovations techniques, institutionnelles ou organisationnelles affectant les diverses activités économiques rurales.

L'approche participative adoptée dans le cadre de l'INDH depuis près de deux décennies a été consolidée par d'autres mécanismes publics de conception et mise en œuvre de projets de développement parrainés par les différents départements ministériels dont notamment celui de l'agriculture dans le cadre du Plan Maroc Vert. Cette approche peut être vue comme un moment d'apprentissage de multiples techniques, outils standardisés, kits et procédures « qui sont le lot d'un processus de dépolitisation » (Hibou et Tozy, 2020, p. 463). L'activisme associatif n'est-il pas en fait un espace de socialisation et d'autodiscipline en lieu et place des anciens mécanismes de coercition politique (Bono, 2010). La forte adhésion des organisations de l'action collective rurale autant à l'INDH qu'aux autres mécanismes de développement sectoriels n'a cependant pas empêché plusieurs associations rurales à rallier la mobilisation et les manifestations du 20 février 2011 et à se joindre à divers mouvements sociaux (droits des femmes, lutte contre les violences fondées sur le genre, revendications identitaires, protection de

l'environnement, dénonciation d'exclusion territoriale...). C'est là aussi un sentier de recherche à investir en vue de cerner non seulement la question de l'autonomisation et de repositionnement des associations rurales et des élites issues du champ associatif mais aussi d'analyser le comment de leurs contributions à la production de valeurs sociales nouvelles, généralement axées sur le concept d'Al karama ; la dignité qui a envahi notre imaginaire démocratique (Mesure, 2017) et qui se trouve désormais au cœur des doléances de la vague globale des nouveaux mouvements sociaux (Pleyers, 2020).

Références

- Aït Mous F, Kadiri Z (sous la dir.). 2021. [Les jeunes du Maroc. Comprendre les dynamiques pour un nouveau contrat social](#). Rabat : Economia, pp. 239-275.
- Alaoui R, 2013. [Peut-on parler de diaspora marocaine ?](#) *Hommes & migrations* 1303, 7-15.
- Albrecht H, 2008. [Participation Under Authoritarian Rule: The Nature of Political Participation](#). In Lust-Okar L, Zerhouni S, (Editeurs) *Political Participation in the Middle East*. Boulder, CO (USA) : Lynne Rienner Publishers.
- Amichi H, Kadiri Z, Bouarfa S, Kuper M, 2015. [Une génération en quête d'opportunités et de reconnaissance : les jeunes ruraux et leurs trajectoires innovantes dans l'agriculture irriguée au Maghreb](#). *Cahiers Agricultures* 24 : 323-329.
- Azenfar A, Elghiat R, Debbah A, 2019. [Coopératives féminines au Maroc : réalisations et ambitions](#). Document d'analyse, Socioeco.org (Site ressources de l'économie sociale et solidaire).

- Bahri N, 2007. [Organisations locales d'appui au développement : apports à la dynamique communautaire et opportunités d'amélioration du processus de diffusion des résultats de la recherche en zone défavorisée de montagne. Mémoire de recherche.](#) Meknès : INRA Maroc, 84.
- Bahri N, Bentaïbi A, Desrués T, 2019. Changement social, TIC et associations de développement : communautés locales et genre. In Azizi S (dir.), [L'Internet au Maroc : Militantisme, sociabilité et solidarités numériques](#), pp. 127-152. L'Harmattan : Paris.
- Baron C, Hattab-Christmann M, 2005. [Économie solidaire et nouvelles formes de gouvernance au Sud : Les associations de développement local au Maroc.](#) *Revue internationale de l'économie sociale* 295 : 4-93.
- Bekkari L, 2016. [Le rôle des acteurs associatifs entre acteur du développement local et auxiliaire des politiques publiques : étude de cas dans le Moyen Atlas.](#) *Alternatives Rurales*, 4.
- Belguendouz A, 2010. [Introduction au thème Question sociale et développement : les territoires de l'action publique et de la contestation au Maroc.](#) Florence : Série CARIM-AS 2010/21, Robert Schuman Centre for Advanced Studies, Institut Universitaire Européen, 30.
- Benidir M, 2010. [Leaders associatifs et élus locaux au Maroc : épreuves de face-à-face et controverses dans les arènes du développement.](#) *Politique Africaine* 120 : 87-104.
- Benidir M, 2015. [Les courtiers associatifs en développement dans le Sud-Est du Maroc.](#) *Anthropologie & développement*, 42-43.
- Benhaddad NA, Hammouda NE, 2015. [Contribution des migrants de retour au développement de leurs pays d'origine. Étude comparative entre les pays du Maghreb : l'Algérie, la Tunisie et le Maroc.](#) *Insaniyat* 69-70 : 83-110.
- Benkhallouk M, 2021. [Des coopératives féminines à l'initiative entrepreneuriale individuelle : trajectoires au sud du Maroc.](#) *Alternatives Rurales*, 8.
- Berriane M, 2009. [Les dynamiques de l'émigration marocaine et leurs effets sur les régions d'origine. Dialogues on migration and development issues, Mexico-US and Morocco-EU Experiences.](#) Zacatecas, Mexico, March 16th-20th, 2009.
- Berriane M, Aderghal M, 2014. [Etat de la recherche sur les migrations marocaines.](#) In *Marocains de l'extérieur*, pp. 23-60. Observatoire des résidents marocains à l'étranger : Rabat.
- Berriane Y, 2013. [L'accès des femmes aux associations locales au Maroc : Légitimer le travail associatif en reproduisant les rapports de domination entre les sexes.](#) In Angland MP, Bouasria L, Cheikh M, Debarre F, Manry V, Schmoll C (éd.). *Expériences du genre. Intimités, marginalités, travail et migration.* Karthala & Le Fennec : Casablanca.
- Bono I, 2010. [L'activisme associatif comme marché du travail : normalisation sociale et politique par les activités génératrices de revenu à El Hajeb.](#) *Politique Africaine* 120 : 25-44.
- Bouichou H, Bahri N, Bentaïbi A, 2019. [Analyse des déterminants de l'entrepreneuriat des jeunes ruraux diplômés : Cas des communes rurales de la préfecture de Meknès.](#) INRA Meknès Magazine.
- Bouichou EH, Abdoulaye T, Allali K, Bouayad, A, Fadlaoui A, 2021. [Entrepreneurial Intention among Rural Youth in Moroccan Agricultural Cooperatives : The Future of Rural Entrepreneurship.](#) *Sustainability* 13 : 9247.

- Bourdieu P, 1978. [La jeunesse n'est qu'un mot](#). Entretien avec Métaillé, A-M. in *Les jeunes et le premier emploi*, pp. 520-530. Association des Ages : Paris.
- Bourron Y, Ould Aoudia J, 2013. [Des migrants marocains acteurs du développement : un nouveau regard sur la migration et sur le développement](#). *Hommes & Migrations* 1303 : 176-180.
- Bouzidi Z, Faysse N, Kuper M, Billaud JP, 2015a. [Les projets des jeunes ruraux : des stratégies diversifiées pour accéder au foncier et obtenir l'appui de l'État](#). *Alternatives Rurales*, Hors-série Jeunes Ruraux.
- Bouzidi Z, Kuper M, Faysse N, Billaud JP, 2015b. [Mobiliser des ressources techniques et sociales pour s'installer : stratégies des jeunes ruraux au Maroc](#). *Cahiers Agricultures* : 24 : 420-427.
- Bossenbroek L, Kadiri Z, 2015. [Quête Identitaire des Jeunes et Avenir du Monde Rural](#). *Economia* 27 : 46-49.
- Bourron B, Ould Aoudia J, 2013. [Des migrants marocains acteurs du développement : Un nouveau regard sur la migration et sur le développement](#). *Hommes & migrations*, 1303.
- Castagnone E, Termine P, 2018. [Migration des jeunes ruraux méditerranéens : déterminants socio-économiques, défis et opportunités pour l'élaboration de politiques ciblées](#). In CIHEAM éd., MediTERR *Migrations et développement rural inclusif en Méditerranée*, pp. 145-167. Presses de Sciences Po : Paris.
- Chaabita R, 2019. [Transferts de fonds et développement socio-économique au Maroc : une analyse empirique](#). *Revue Africaine des Migrations Internationales* 2(2).
- Chaker A, 2000. [Le développement social au Maroc entre l'administration publique et l'administration privée questions sur la place et la réalité du tiers secteur](#). In Colloque organisé dans le cadre du programme MOST (UNESCO), Le Caire, 29-31 mars 2000, 29-31.
- Charef, M. & Gonin, P. 2005. [Place et rôle des émigrés / immigrés dans le développement local](#). In Charef, M. & Gonin, P. *Emigrés - immigrés dans le développement local*, pp. 9-19. Editions Sud-Contact : Agadir.
- Charfi A, 2007. [Le rôle des émigrés dans la dynamique des Associations de Développement Rural au Maroc](#). Conférence NU-CEA/AN Réunion ad hoc d'experts La migration Internationale et le développement en Afrique du Nord, Rabat, 19-20 mars 2007.
- Chauveau JP, 2005. [Les jeunes ruraux à la croisée des chemins](#). *Afrique contemporaine* 2 (214) : 15-35.
- CSMD (Commission Spéciale sur le nouveau modèle de développement). 2021. [Le nouveau modèle de développement : Rapport général](#).
- Damamme A, 2009. Les mobilités contemporaines des femmes marocaines dans le champ du développement : quels changements dans l'occupation des espaces sociaux ? In Cheikh M, M. Peraldi M(Eds.), *Des femmes sur les routes. Voyages au féminin entre Afrique et Méditerranée : expériences et compétences*, pp. 45-62. Le Fennec ; Karthala : Casablanca ; Paris.
- Desrues T, Lopez Garcia B, 2008. [L'institutionnalisation des élections et la désertion des électeurs : le paradoxe de la monarchie exécutive et citoyenne](#). *L'Année du Maghreb* IV: 281-307.
- Desrues T, Velasco Arranz T, El Bour H, 2022. [Does gender matter within the Tunisian civil society organizations following the "Arab Spring"? The division of labor and responsibilities among young activists](#). *Multidisciplinary Journal of Gender Studies* 11(3): 233-262.
- de Singly F, 2015. [Des manières de penser le Je en sociologie](#). *SociologieS*.

- Dias Pereira, L., Henry, H. & Benmokhtar, A. 2018. [Maroc, Investir dans l'action collective : quelles opportunités pour les coopératives du secteur agro-alimentaire ?](#) FAO : Rome.
- El Kadiri Y, 2021. Jeunes leaders : processus transformationnels et leviers d'empowerment. In Aït Mous F, Kadiri Z. (sous la dir.), [Les jeunes du Maroc. Comprendre les dynamiques pour un nouveau contrat social](#), pp. 239-275. Economica : Rabat.
- Elias N, 1991. *Die Gesellschaft der Individuen [La Société des individus]*. Fayard : Paris.
- Elias M, Mudege N, Lopez D, Najjar D, Kandiwa V, et al., 2018. [Gendered aspirations and occupations among rural youth, in agriculture and beyond: A cross-regional perspective](#). *Journal of Gender, Agriculture and Food Security* 3(1): 82-107.
- Faysse N, Bouzidi Z, Kadiri Z, Abdellaoui EH, Chattou Z, 2015. [Edito : Les jeunes ruraux aujourd'hui](#). *Alternatives Rurales*, Hors-Série Jeunes Ruraux.
- Ftouhi H, Kadiri Z, Abdellaoui EH, Bossenbroek L, 2015b. [Partir et revenir au village : Mobilité non permanente des jeunes ruraux dans la région du Saïss \(Maroc\)](#). *Cahiers Agricultures* 24 : 372-378.
- Gaxie D, 2005. [Rétributions du militantisme et paradoxes de l'action collective](#). *Swiss political science review* 11(1) : 157-188.
- Gillot G, 2016. [Les coopératives, une bonne mauvaise solution à la vulnérabilité des femmes au Maroc?](#) *Espace populations sociétés* 2016/3.
- Goirand C, 2013. [Participation institutionnalisée et action collective contestataire](#). *Revue internationale de politique comparée* 20(4) : 7-28.
- Harrami N, Mahdi M, 2008. [Mobilité transnationale et recomposition des valeurs sociales dans la société rurale marocaine d'aujourd'hui](#). In Gandolfi P (dir.), *Le Maroc aujourd'hui*, pp. 261-281. Il Ponte Editrice : Bologne.
- HCP. 2017. [Note d'information du Haut-Commissariat au Plan à l'occasion de la journée internationale de la jeunesse du 12 aout 2017](#).
- HCP et Banque Mondiale, 2017. [Note : Pauvreté et prospérité partagée au Maroc du troisième millénaire : 2001-2014](#).
- HCP, 2020a. [Note d'information du Haut-Commissariat au Plan sur les principales caractéristiques du chômage et du sous-emploi en 2020](#).
- HCP. 2020b. [La migration internationale au Maroc : Résultats de l'Enquête Nationale sur la Migration Internationale 2018-2019](#).
- HCP. 2023. [Les indicateurs sociaux du Maroc](#).
- Hibou B, Tozy M. 2020. *Tisser le temps politique au Maroc : Imaginaire de l'Etat à l'âge néolibéral*. Karthala : Paris.
- Houdret A, Kadiri Z, Bossenbroek L, 2017. [A New Rural Social Contract for the Maghreb? The Political Economy of Access to Water, Land and Rural Development](#). *Middle East Law and Governance* 9(1): 20-42.
- Kadiri Z, Errahj M, 2015. [Leadership rural au Maroc, entre jeunes et notables](#). *Alternatives Rurales*, Hors-Série Jeunes Ruraux.
- Kadiri Z, Tozy M, Mahdi M, 2015. [Jeunes fellahs en quête de leadership au Maroc](#). *Cahiers Agricultures* 24(86) : 428-434.
- Kadiri Z, 2020. [Imprévisible et bricolée : La modernisation rurale et agricole au Maroc](#). *Hespéris-Tamuda*, LV 4 : 173-196.
- Khachani M, 2004. [Pourquoi les jeunes marocains émigrent-ils ?](#) *Afkar/Idées*, été.
- Lacroix T, 2018. [Migration marocaine, régionalisation avancée et développement local](#). In Berriane, M. (coord.), *Marocains de*

l'Extérieur 2017, pp . 115-130. Fondation Hassan II : Rabat.

Lebdaoui K. 2021. [Les femmes face aux difficultés d'accès au leadership local à Asrir \(Maroc\)](#). *Alternatives Rurales* 8.

Leveau, R. 1985. *Le fellah marocain défenseur du trône*. 2^{ème} éd. Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques : Paris.

Mahdi M, 2009. [Recomposition des rapports sociaux et émergence de nouveaux acteurs](#). In Bonte, P., Elloumi, M. et Guillaume, H. (dir.), *Développement rural, environnement et enjeux territoriaux : Regards croisés Oriental marocain et Sud-est tunisien*, pp. 432-441 La Croisée des chemins Editions : Casablanca.

Matteudi E, Chahid F, Péricard M, 2023. *La face cachée des sociétés civiles au Maghreb*. Casablanca : La Croisée des Chemins, 245.

Merizak M, 2018. [Le Mouvement associatif des Marocains en Italie](#). Rabat : REMAPP, 141

Mesure S, 2017. [Dignité et société. Approche sociologique et critique](#). *Raisons politiques* 2(66): 211-224.

Najjar D, 2021. [How can migration-induced feminization of agriculture empower women in the dry areas?](#) CGIAR GENDER PLATFORM Evidence Explainer. Nairobi, Kenya.

Pleyers G, 2020. [À la recherche d'une sociologie globale des mouvements sociaux](#). *Sociologie* 3 (11) : 305-313.

Roudet B 2012. [Qu'est-ce que la jeunesse ?](#) *Après-demain*, 24, NF, 3-4.

Tozy M, 2009. Leaders et leadership, Configurations complexes, ressources politiques et influence potentielle des leaders dans le cas de l'oriental marocain. In Bonte, P., Elloumi, M., Guillaume, H. & Mahdi, M. (Dir.) [Développement rural, Environnement et enjeux territoriaux : Regards croisés Oriental marocain et Sud-Est tunisien](#), pp. 363-378 Cérès Éditions : Tunis.

Vedelago F, 2002. [Collectivité territoriale Etat et associations dans le développement local : gouvernance et association](#). *Les Cahiers du CRASC* 5 : 65-92.

Zerhouni S, 2019. [Jeunes et politique au Maroc : les motifs de la non-participation institutionnelle](#). *Revista de Estudios Internacionales Mediterráneos* 26: 43-54.

Zerhouni S, 2017. [Explaining Youth Participation and Non-Participation in Morocco](#). POWER2YOUTH, Working Paper, 36.

Zerhouni, S. et Akesbi, A. 2016. [Youth Activism in Morocco: Exclusion, Agency and the Search for Inclusion](#). POWER2YOUTH, Working Paper, 15.

Ziani S, Bouzidi Z, 2017. [Conquête de l'espace public en quête d'autonomie : portraits de femmes rurales dans le Moyen Atlas](#). *Alternatives Rurales* 5.